

2006-09

**L'INSTITUTION
CULTURELLE DE LA
VILLE : BRUXELLES
ET LA FIGURE DU
DÉGAGEMENT**

Xavier LELOUP

Inédits

INRS
Urbanisation, Culture et Société

Document de recherche / *Working paper*

JUILLET 2006

**L'institution culturelle de la ville :
Bruxelles et la figure du dégage**

Xavier LELOUP

Ce texte est le fruit d'une thèse de doctorat entreprise en 1996 à l'Unité d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) et défendue en mars 2002.

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Juillet 2006

Xavier Leloup
xavier.leloup@ucs.inrs.ca

Inédits, collection dirigée par Richard Shearmur :
richard.shearmur@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

L'auteur tient à remercier Bernard Francq pour sa direction attentive, ainsi que les membres du jury : Yves Grafmeyer, Jean Remy, Eric Corijn et Felice Dassetto, pour leurs commentaires et remarques au moment de juger du travail accompli. Une partie des arguments qu'il avance ont par ailleurs été discutés lors de colloques et séminaires, entre autres, lors du Congrès de l'AISLF à Tours en juillet 2004. La présente version constitue une synthèse actualisée de ces divers échanges.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ / ABSTRACT.....	V
INTRODUCTION.....	1
1. LA CRÉATION D'UN ESPACE PLURIEL.....	5
1.1 L'internationalisation des fonctions urbaines	5
1.2 La mosaïque résidentielle	6
1.3 Le labyrinthe institutionnel.....	9
2. HABITER BRUXELLES : LA FIGURE DU DÉGAGEMENT	13
2.1 Se dégager du marché.....	13
2.2 Communautés anonymes	16
2.3 Action collective.....	18
CONCLUSION : BRUXELLES, QUEL SENS POUR DEMAIN?.....	21
ANNEXE : UNE ENQUÊTE DE TERRAIN PAR ENTRETIENS ET OBSERVATIONS.....	23
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	27

Résumé / Abstract

Depuis au moins deux décennies, les villes du nord de l'Europe connaissent de profondes transformations : désindustrialisation, internationalisation de leurs fonctions, immigration, professionnalisation de la main d'œuvre... Bruxelles n'échappe pas à ces processus. Elle en constitue tout à la fois un exemple saisissant et particulier : saisissant, parce que cette ville a connu une internationalisation rapide de ses fonctions avec, entre autres, l'installation du Parlement et de la Commission de l'Union européenne; particulier, parce qu'elle est prise dans des dynamiques locales marquées par un conflit politique et culturel entre deux groupes linguistiques. L'identité de la ville est aussi devenue plus incertaine, la culture qu'elle véhicule oscillant entre globalisation et localisme. De ce fait même, les médiations entre individu et société se reposent à l'échelle de ses quartiers et voisinages, la correspondance entre un lieu, les pratiques qu'il accueille et les populations qui le fréquentent, s'opérant dans un système ouvert et fluide. Comme nous le montrerons dans la première partie de ce texte, Bruxelles est devenue un espace pluriel, tour à tour : ville mondiale, ville d'immigration et ville-région, sans que ne se dégage cependant une institution culturelle ou un « propre », pour reprendre une expression de De Certeau (1990), qui la rendrait intelligible à ses habitants. Il se déploie dès lors, c'est ce que nous montrons dans la seconde partie du texte, une figure particulière de la ville ou, plus exactement, de se vivre en tant que sujet de la ville, figure que nous avons choisi de résumer au travers du terme de dégageement, emprunté à Touraine (1997).

Mots-clés : culture, mode d'habiter, individu, ville, Bruxelles.

* * *

For the last two decades at least, northern European cities have undergone profound transformations: deindustrialisation, functional internationalisation, immigration, professionalisation of the labour force... Brussels has not escaped these processes. The city is a striking and particular example of these changes: striking, because the city has undergone rapid internationalisation of its functions with, amongst other examples, the location there of the European Parliament and the Commission of the European Union; particular, because the city is faced with local dynamics that are marked by political and cultural conflict between two linguistic groups. The city's identity has also become increasingly uncertain, the culture it carries oscillating between globalism and localism. Because of this, the mediation between individuals and society is being questioned at the scale of streets and neighbourhoods, the correspondence between place, the practices they harbour and the people that frequent them now being articulated in an open and fluid system. As we will show in this paper, Brussels has become a plural space—world city, immigration city, city region—without there being any cultural

institution that it can call its own, without any “proper” (as in proper noun, to use De Certeau’s (1990) expression) that could make it intelligible to its own inhabitants. Under these circumstances, as we will show in the second part of this text, a particular figure of the city has become prevalent, or, more precisely, a particular way of perceiving oneself as a subject of the city, figure that we have chosen to discuss through the idea of disengagement, borrowed from Touraine (1997).

Keywords: culture, manner of living, individual, city, Brussels.

Introduction

La sociologie urbaine a été attentive, depuis Simmel, aux effets de la grande ville sur le rapport entre individu et société (Simmel, 1990). Et il n'est pas infondé de penser que le propre de la sociologie urbaine est de se poser inlassablement la même question, celle de la production de la socialité dans la grande ville. Cependant, les évolutions récentes du champ thématique, notamment parce qu'il est partagé avec des disciplines dont l'analyse repose principalement sur des méthodes empiriques et inductives (Germain, 1989), ont amené le sociologue à hésiter lorsqu'il s'agit de produire une pensée susceptible de s'appliquer à une large échelle de la vie sociale. La conclusion qui découle de ce constat consiste le plus souvent à préconiser une méthode procédant par enquêtes monographiques successives et par comparaison de contextes locaux (Grafmeyer, 1999). Mais le risque est alors de se perdre dans une inflation d'études de cas.

De ce fait même, le sociologue urbain abandonne à d'autres une de ses questions fondamentales — le rapport entre individu et société. Ces dernières années, elle aura été traitée, par exemple, par certains sociologues de la famille et au travers différentes énonciations de la théorie de l'identité (De Singly, 2000; Kaufmann, 2001). De nouveaux thèmes émergent également à l'occasion de ce glissement. Les premiers travaux sur l'isolement résidentiel essaient de faire le point sur les aspects historiques et actuels d'un mode de vie qui semble se diffuser à plusieurs couches sociales et âges de la vie (Kaufmann, 1993, 1994a, b, c). Les réflexions sur la famille et le couple s'intéressent à des objets jusque-là peu étudiés, comme la gestion des tâches ménagères ou le maintien de l'autonomie individuelle dans les situations de cohabitation résidentielle (De Singly, 2000; Kaufmann, 1992). Toutefois, si ces travaux parlent de l'espace, ils le font pour l'essentiel en termes d'espace domestique.

Une réduction peut alors intervenir dans la réflexion sur la place de l'espace dans la constitution des rapports sociaux. Le logement n'est pas, par exemple, le seul lieu où la catégorie de l'intimité se construit et se déploie. Elle relève plutôt de la construction sociohistorique d'un rapport à l'espace, comme nous avons pu le montrer pour de jeunes adultes qui investissent un quartier en transition du centre-ville de Bruxelles en y projetant leurs choix personnels, l'intimité devenant alors une catégorie de la proximité (Leloup, 2005). Par ailleurs, ce type de rapport intime à l'espace ne peut se développer, comme l'a bien montré Sennett, que dans une société où l'espace public a perdu la place centrale qu'il occupait dans la constitution de la personnalité au profit de la sphère privée (Sennett, 1979). De même, les dynamiques familiales ou matrimoniales ne s'arrêtent pas aux limites du logement. Par les opportunités et les potentialités qu'offre la ville, les rôles au sein du couple dépendent aussi du lieu de résidence qu'il s'est

choisi (Karsten, 2003). Mais ces opportunités et potentialités de la ville ne sont pas distribuées également entre toutes les catégories sociales. Les capacités qu'ont les individus d'en profiter dépendent à la fois de variables individuelles et de configurations d'ensemble qui marquent la ville (Authier *et al.*, 2001). Les travaux cités ne prennent pas alors assez en compte ces deux dernières dimensions, proposant volontiers une image « atomiste » d'un social dont semblent absents les inégalités et les rapports de domination.

Pourtant, les travaux récents sur la ville en soulignent l'importance, même si la tripartition entre « relégation, périurbanisation, *gentrification* » d'une ville décrite à « trois vitesses » paraîtra certainement réductrice (Donzelot, 2004). Il n'empêche qu'elle est là pour rappeler que la ville conserve toutes les caractéristiques d'un système hiérarchisé de territoires, et de plus en plus aussi de réseaux, lié à la légitimité des activités et à l'hétérogénéité des populations (Roncayolo, 1990). La catégorie du logement ne peut alors être pensée sans celle, certes plus floue, de l'habitat ou de l'habiter, faisant référence à une possible action des individus sur l'aménagement de leur environnement. Nous voilà replacé ainsi devant le défi proposé par De Certeau, celui de déchiffrer les « tactiques de pratiquants » voués par les systèmes et les services le plus souvent à la passivité et à la discipline, tactiques entendues comme « un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible », formule qu'il élabore pour parler des « pratiques », des « ruses » et des « possibilités saisies au vol » par les « consommateurs », et qui constituent la « marginalité d'une majorité » de « faibles » qui doivent tirer parti de forces qui leur sont étrangères. En montrant l'absence d'un « propre » dans de nombreuses conduites, De Certeau réfutait dans le même mouvement une approche « atomiste » du social selon laquelle les groupes sociaux seraient composés à partir d'un ensemble d'unités élémentaires, les individus, qui partageraient les mêmes conduites, alors que c'est « la relation (toujours sociale) qui détermine ces termes, et non l'inverse, et que chaque individualité est le lieu où joue une pluralité incohérente (et souvent contradictoire) de ces déterminations relationnelles » (De Certeau, 1990)¹.

D'un point de vue empirique, l'enquête, menée par De Certeau et son équipe dans les années 1970, met à nu les tensions entre régimes de production et de consommation dans la société industrielle, au moment même où la question de la « communauté de référence » semble encore largement réglée par l'appartenance de classe et par l'adhésion aux institutions de la société industrielle (la famille nucléaire, le contrat de travail salarié, le système de protection sociale...) (De Certeau, 1990; Mayol, 1980). Alors qu'aujourd'hui, il semble bien que nous soyons, pour reprendre la formule de

¹ De Certeau, 1990, pp. XLV et suiv.

Beck, dans la situation de la « production industrielle *sans* la société industrielle », entendue dans le sens où « les *mêmes* modes de production, le *même* système politique, la *même* dynamique de modernisation font naître un *autre* visage de la société », celui de la flexibilité du travail, du déclin des institutions et des consensus qui les soutenaient, du risque généralisé de la précarité, de la recomposition des régulations politiques et du brouillage des appartenances culturelles et identitaires (Beck, 1998)². Entre le procès de modernisation qui se poursuit et les institutions de la société industrielle qui se décomposent, l'individu est de plus en plus happé, comme le montre Touraine, par des logiques du marché et de la communauté qui se séparent en se dégradant, et il ne doit bien souvent son autonomie sociale qu'à la capacité qu'il déploie à résister à ses deux faces de la modernité et à en dégager son expérience personnelle (Touraine, 1997).

C'est ce que nous voudrions montrer dans les lignes qui suivent en revenant sur les résultats d'une enquête que nous avons menée dans un quartier proche du centre-ville de Bruxelles, le quartier de la place Flagey (situé dans la commune d'Ixelles), et qui portait sur les processus de ségrégation et de coexistence dans l'espace résidentiel (Leloup, 2002). Nous reprenons un ensemble d'entrevues que nous avons réalisées auprès de ménages belges et étrangers installés depuis plusieurs années dans le quartier et qui sont propriétaires de leur logement, témoignant par là, à l'inverse des jeunes adultes que nous y avons également rencontrés (Leloup, 2005), de leur volonté de s'y installer à plus long terme. Ces personnes peuvent également être regroupées, si l'on suit le commentaire de De Certeau, du fait des conduites et des attitudes qu'elles expriment par rapport à la vie en ville, plus que par un critère lié à l'âge, à la situation familiale ou à l'emploi. Le seul trait sociodémographique qui les rassemble étant qu'elles constituent une fraction de la société qui se caractérise par un capital culturel élevé et un capital économique moyen ou faible³. Ainsi formulée, la description du groupe pourrait laisser penser à une problématique sur les mouvements de « retour en ville » ou sur la *gentrification* des quartiers anciens et vétustes des centres-villes par un ensemble de ménages composés par des professionnels célibataires, les célèbres « yuppies » des années 1980, changeant la composition sociale des quartiers populaires et rénovant leur cadre bâti (Carpini et Sigelman, 1986; Zukin, 1987). Notre échantillon ne compte aucun de ces « hypercadres », comme les appelle Donzelot (2004), ni aucun des jeunes identifiés comme des « gentrificateurs marginaux » (Van Criekingen et Decroly, 2003). L'expérience des personnes rencontrées est celle d'une population souvent née à Bruxelles ou qui y vit depuis plusieurs décennies. Elle se différencie alors aussi des « yupps » (*young urban professional parents*) dont Karsten (2003) suit la trajectoire de retour en centre-ville à Amsterdam. Ce que les personnes rencontrées tracent alors dans

² Beck, 1998, p. 17.

³ Une annexe décrit les entrevues retenues dans le cadre de cette analyse.

un espace urbain dont les transformations, détaillées dans la première partie de l'article, auront été multiples, c'est une figure particulière d'habiter la ville, celle du dégagement. Trois éléments la caractérisent : la résistance face à la marchandisation de l'espace, la protection de la singularité face aux communautarismes et la mise en scène de la diversité au travers de l'action collective. Elles indiquent alors clairement comment les trois formes de la socialité que sont le marché, la communauté et l'action collective, continuent à être des enjeux culturels centraux de la vie urbaine au travers des formes et des significations que leur donnent les individus.

1. LA CRÉATION D'UN ESPACE PLURIEL

1.1 L'internationalisation des fonctions urbaines

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'identité sociale de Bruxelles se rapproche de celle d'une ville de province où, en dépit des divisions sociales, le sentiment d'une commune appartenance domine. La vie sociale est largement centrée sur l'espace du quartier, les relations familiales et les lieux de rencontre populaires : les foires, les marchés, les cinémas, les cabarets et les salles de danse. À la même époque, Bruxelles commence à se donner des airs de ville moderne. Léopold II⁴ se voit en « roi bâtisseur » et multiplie les projets urbanistiques d'inspiration haussmannienne. Bruxelles lui doit quelques-unes de ses grandes perspectives et des réalisations ponctuelles de parcs et d'édifices monumentaux (Stengers, 1979). Enfin, les halles et les galeries couvertes, les commerces de luxe et bourgeois, introduisent à Bruxelles une nouvelle modernité commerciale. Elle est accompagnée par un bouillonnement culturel et intellectuel nouveau, la ville assistant à la naissance de plusieurs avant-gardes dans les dernières décennies du XIX^e siècle et devenant, partiellement du fait de la neutralité de la jeune Belgique, un refuge temporaire pour exilés (Victor Hugo, Karl Marx, Proudhon, Verlaine...).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le décor va radicalement se modifier (Vandermotten *et al.*, 1999). Les élites politiques et économiques de la ville vont faire valoir les atouts de Bruxelles en tant que ville européenne à dimension internationale. Située au centre de l'Europe occidentale, capitale d'un petit pays n'ayant pas de prétention hégémonique et bien desservie en termes de transport, et portée par des hommes politiques fervents partisans de l'intégration européenne, la candidature de Bruxelles sera déposée sur la table des négociations par la Belgique dès les premières réunions menées au niveau européen. Bruxelles devient ainsi, dès l'entrée en vigueur du Traité de Rome, le 1^{er} janvier 1958, capitale de la Communauté européenne. Le rôle international de Bruxelles sera renforcé, de manière inattendue, par le retrait de la France de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et le déménagement de ses principales bases et de son quartier général vers la Belgique (Dumont, 1997).

L'internationalisation des fonctions urbaines va transformer le visage de la ville. La jonction Nord-Midi qui relie les grandes gares de la capitale est achevée et laisse une large saignée dans le tissu urbain, vite recouverte par plusieurs ensembles de bureaux. Autour de la gare du nord, le « plan Manhattan » vise à construire un vaste complexe de bureaux situé au croisement de l'Europe, à un point de confluence où se rejoindraient nord et sud, ouest et est. Le projet va chasser 12 000 habitants et détruire des milliers de logements d'un quartier

⁴ Règne de 1865-1909.

ouvrier, provoquant une mobilisation associative et civile qui fera date dans l'histoire bruxelloise (Hiernaux et Bodson, 1981). Ce projet sombre dans la tourmente de la crise économique des années 1970 et 1980, laissant inutilisés de grands espaces à deux pas du centre-ville. Il renaît cependant, depuis le milieu des années 1990, profitant de l'accentuation de la présence européenne à Bruxelles et de la croissance économique portée par le secteur des services supérieurs (informatique, banque, télécommunication...). Enfin, si le quartier général de l'OTAN a été construit en quelques mois par le gouvernement belge aux abords d'une autoroute urbaine et à proximité de l'aéroport international, l'Union européenne (UE) présente une localisation plus centrale. Ces bâtiments sont situés en bordure des boulevards circulaires qui enserrent le centre historique de la ville, le long de quelques grandes artères du cadran sud-ouest de la ville. Ils investissent un large espace autour de la gare du Luxembourg, dont le dôme du Parlement européen — rapidement baptisé « Caprice des Dieux » par les Bruxellois — en surplombe le bâtiment de style classique, et imprime à l'ensemble un sentiment de force et de puissance tant le gabarit du quartier, bâti pour l'essentiel au XIX^e siècle, aura été peu respecté (Collectif, 1997; Piérart, 1999).

La dernière image que nous venons d'évoquer laisse transparaître que l'internationalisation de Bruxelles ressemble plus à un processus mené en ordre dispersé qu'à une stratégie conduite de manière coordonnée par les acteurs locaux. L'« urbanisme » y a fait des ravages, depuis les années 1960, plus que partout ailleurs, avec une morgue et un manque d'anticipation notoire de la part des promoteurs et des hommes politiques. Le terme de « bruxellisation » servira de néologisme pour désigner cet urbanisme du fait accompli, de la démolition et de l'incohérence. C'est qu'entre la ville globale, pratiquement et symboliquement au service du capital, la ville internationale de l'UE retranchée dans ses privilèges et la ville-musée de l'Îlot Sacré (la Grand-Place et ses abords⁵), l'identité politique et sociale de Bruxelles aura eu bien du mal à se renouveler.

1.2 La mosaïque résidentielle

Bruxelles ne s'est pas seulement transformée au niveau de son urbanisme. L'internationalisation a aussi amené une nouvelle population composée de fonctionnaires internationaux, de professionnels jeunes et moins jeunes, de travailleurs diplômés actifs dans le secteur des services supérieurs, dans les entreprises de consultance et de conseil, dans les ambassades et les organisations internationales ou nationales mandatées auprès de l'UE. Malgré l'afflux de cette nouvelle population, les processus de *gentrification* auront été relativement limités, entre autres en raison d'une installation non négligeable des ménages issus de l'immigration européenne ou nord-américaine en périphérie, où ils bénéficient de meilleures conditions de logement et de

⁵ Depuis 1998, cet espace est classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

plus d'espace que ce qu'offre le parc immobilier vieillissant de la ville centre. Cependant, même si elle est peu concentrée dans l'espace urbain, cette population habite pour l'essentiel dans les quartiers les plus favorisés de la capitale, dans la « ceinture-verte » qui s'étend au sud-est de l'agglomération, profitant d'un parc immobilier de meilleure qualité, de la proximité du centre-ville et des nombreux espaces verts qui parsèment les abords du périmètre d'urbanisation. Elle suit ainsi la division sociale traditionnelle de l'espace bruxellois, qui oppose les quartiers du centre et du nord-ouest populaires aux quartiers du sud et de l'est plus bourgeois (De Lannoy et Kesteloot, 1990; Kesteloot, 1986, 2000). Elle a par ailleurs entraîné à la hausse les prix et les loyers dans la région bruxelloise, tant sur le marché du logement que dans les commerces (De Keersmaecker et Carton, 1992). Elle semble également avoir peu noué de contacts avec le reste de la population, mettant rapidement en place ses écoles (l'École américaine, l'École internationale...), ses clubs de rencontre et ses commerces. Enfin, quelques quartiers connaissent un relatif embourgeoisement, le quartier Léopold où se sont implantées les institutions européennes, le quartier de la place du Châtelain à Ixelles où se sont ouverts récemment des cafés, des restaurants, des commerces..., qui affichent volontiers leur caractère international par un usage dominant de l'anglais, la *lingua franca* de la globalisation (Verlot et Delrue, à paraître).

Cette diffusion limitée de la *gentrification* s'explique par plusieurs facteurs⁶. D'abord, la fragmentation du cadre bâti tant au niveau de son foncier que de sa forme, ne permet pas, surtout dans la ville historique et la première couronne datant du XIX^e siècle, la création de larges ensembles architecturaux homogènes où la rénovation se serait opérée à grande échelle (Noël, 1998). En second lieu, et c'est sans conteste la raison principale, Bruxelles a connu d'importants mouvements de population durant la seconde moitié du XX^e siècle. D'une part, la ville aura été marquée par une dynamique de suburbanisation avec un affaiblissement de son centre et la croissance des banlieues (Kesteloot, 1986). D'autre part, entre le milieu des années 1960 et jusqu'à la fermeture des frontières de la Communauté européenne aux travailleurs peu qualifiés en 1974, Bruxelles va accueillir ce qui sera la dernière vague des travailleurs immigrés « invités », pour l'essentiel d'origines marocaine et turque, Bruxelles devenant une ville multiculturelle aux allures méditerranéennes (Corijn et De Lannoy, 2000)⁷. En 1960, les étrangers représentaient 8 % de la population bruxelloise. En 1995, cette proportion est de 30 %, à laquelle il

⁶ Si les processus de *gentrification* semblent avoir été relativement limités à Bruxelles par le passé, elle a cependant enregistré, durant certaines périodes, des hausses significatives des prix, en particulier sur le marché immobilier. Ainsi, depuis la fin des années 1990, on assiste à une augmentation des loyers et des prix d'achat en région bruxelloise (« Bruxelles, ma chère », *Le Soir*, le 17 mai 2005 — *Le Soir* est un quotidien belge de langue française).

⁷ Les travailleurs « invités » auxquels nous faisons ici référence sont les migrants internationaux qui ont été recrutés de la fin du XIX^e siècle au milieu des années 1970 afin de combler le manque de main d'œuvre dans certains secteurs de l'économie belge. Pour un aperçu général de l'histoire de l'immigration en Belgique, le lecteur peut se reporter à : MORELLI, A., (dir.) (1992). *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Vie Ouvrière, Bruxelles.

faut ajouter les 7 % de personnes d'origine étrangère ayant obtenu la nationalité belge par voie de naturalisation (Kesteloot, 2000)⁸.

Trois niveaux de polarisation spatiale se superposent ainsi à Bruxelles. Le premier est orienté par la suburbanisation, qui a conduit à un déséquilibre entre le centre de l'agglomération et sa périphérie en termes de richesse. Le deuxième niveau est interne à Bruxelles et est déterminé par la présence d'un marché locatif privé « résiduel », c'est-à-dire caractérisé par des logements de faible qualité et occupés pour l'essentiel par des ménages, dont une large proportion de familles immigrées, pour qui les autres segments du marché sont inaccessibles (Alaluf *et al.*, 1993; De Lannoy et Kesteloot, 1990). Enfin, un dernier niveau de polarisation vient renforcer le précédent en concentrant dans des quartiers vétustes, principalement situés dans le centre-ville, l'ouest et le nord, les populations à faible revenu. C'est également dans ces quartiers que se constituent des concentrations ethniques composées de ménages marocains et turques, souvent devenus propriétaires de leur logement par opportunisme immobilier ou pour échapper aux logements dégradés du marché locatif. On assiste alors à un vaste processus de succession et à la création d'espace de vie et de la proximité où les marqueurs ethnoculturels se multiplient, les nouvelles populations s'investissant dans le commerce, les marchés et les activités communautaires (Kesteloot, 1990; Kesteloot *et al.*, 1997; Mistiaen, Meert et Kesteloot, 1995).

Toutefois, ces trois niveaux de polarisation n'ont pas produit de ghettos ou d'espaces homogènes à Bruxelles. Une fois sur le terrain, la variation des situations ne manque pas d'étonner. Ainsi, à Ixelles autour de la place Flagey, le terrain retenu pour notre enquête, les effets multiples de la polarisation se combinent pour composer un espace où se croisent des ménages propriétaires belges ou étrangers, dont une large proportion de Portugais et de Marocains, sans qu'aucune des trois populations ne soient majoritaires, des jeunes adultes de passage dans le quartier et des personnes âgées attachées à un lieu qu'elles occupent souvent depuis longtemps. Si la population est hétérogène, les dynamiques sociales sont également multiples. Si la précarité semble s'être diffusée à l'ensemble de l'espace, elle prend des formes diverses : sous-emploi conjugué à une situation d'isolement, maladie et sentiment de solitude, exil et difficulté de relogement liée à la spéculation immobilière, déclin commercial et problème lié à un héritage... En même temps, le quartier revit, après avoir connu un déclin significatif dans les années 1970, autour d'une dynamique commerciale initiée par des populations étrangères nord-africaines, turques, asiatiques, africaines, portugaises, etc., la diversité

⁸ Le recensement belge ne comporte aucune question sur l'origine des individus, mais seulement sur leur nationalité au moment précis du recensement. Il est ainsi impossible, à partir de cette base de données, de distinguer les personnes de nationalité belge mais nées à l'étranger. Il en résulte à Bruxelles une sous-évaluation de la population d'origine étrangère.

des commerces reflétant celle de la population. Enfin, le partage de l'espace public, de la rue, des places et des parcs, se fait dans un jeu complexe alliant croisement et évitement, échange et séparation, sans heurts ou tensions apparentes.

1.3 Le labyrinthe institutionnel

Ce tableau bruxellois resterait incomplet si nous n'évoquions pas sa réalité institutionnelle particulière (Mabille, 1997). Outre le fait que Bruxelles soit devenue une petite ville mondiale, capitale de l'Europe et siège de l'OTAN, elle est aussi la capitale du Royaume de Belgique, devenu l'État fédéral belge au terme d'un long processus de réforme institutionnelle (entamé en 1962 et achevé en 1993), une de ses trois régions, celle de Bruxelles-Capitale (les deux autres étant la Flandre et la Wallonie), et un espace « communautaire » bilingue (flamand et francophone)⁹.

Bruxelles est au cœur de la dynamique communautaire, faite de tensions culturelles et politiques autour de la langue, qui a conduit la Belgique d'un État unitaire à un État fédéral. Elle est aussi marquée par la relative cécité qui a caractérisé le processus de régionalisation dans ce pays. Au dernier recensement belge où la question de la langue a été posée à la population, soit en 1947, près de la moitié des Bruxellois se déclaraient bilingues¹⁰. Les résultats de ce recensement indiquaient également un processus de francisation de la ville, alors qu'elle est située dans la partie flamande de la province de Brabant, ce qui fera craindre au mouvement flamand que le français ne « fasse tache d'huile » à partir d'un centre de plus en plus francophone. Le mouvement flamand obtiendra ainsi, dès 1961, le tracé d'une frontière linguistique sur le mode « une région, une langue », avec comme seule exception bilingue l'agglomération bruxelloise et quelques communes situées le long de la frontière linguistique, communes dites « à facilités » dont plusieurs se trouvent en périphérie bruxelloise. Dans ces territoires bilingues, les droits linguistiques des citoyens sont garantis au niveau individuel, chacun pouvant choisir la langue dans laquelle il souhaite entretenir ses relations avec les agents de l'État et des dispositions spéciales de la

⁹ Pour comprendre le mouvement de fédéralisation de la Belgique, il importe de souligner qu'il a combiné, à l'intérieur du même processus, deux revendications : une revendication de reconnaissance culturelle de la part des Flamands et une revendication d'autonomie économique de la part des Wallons. De cette double revendication va naître deux concepts juridiques dans la Constitution : les Régions et les Communautés. Les premières sont organisées sur une base territoriale et gèrent les compétences qui renvoient à la revendication économique des Wallons, entre autres : la politique économique, la politique de l'emploi, le logement, l'aménagement du territoire et l'urbanisme... Les Communautés répondent à une logique linguistique et gèrent les matières culturelles et dites « personnalisables ». Leurs principales compétences sont l'enseignement, la culture, les politiques d'intégration des immigrants, la santé, l'aide aux personnes... La Belgique fédérale compte trois Régions : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, et trois communautés : la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone (qui regroupe les 65 000 Belges de langue allemande qui se trouvent concentrés dans quelques communes à l'est du pays). Ainsi, si Bruxelles est bien une Région, elle n'est pas une Communauté, et un ensemble de compétences y sont donc gérées sur une base « bi-communautaire », le législateur y réglant la coexistence politique des deux communautés linguistiques majoritaires au travers d'une architecture institutionnelle complexe. Nous reviendrons sur ce dernier point dans un instant.

¹⁰ Ces informations sont extraites des tableaux du recensement général de la population au 31 décembre 1947. Les tableaux sont disponibles auprès de l'Institut national de la statistique (INS).

loi règlent l'accès à l'enseignement en français ou en flamand¹¹. Ce choix sert de base à la classification officielle des personnes en tant que francophone ou flamand. Ainsi, à Bruxelles, historiquement une ville flamande, il apparaît aujourd'hui que les Flamands y sont minoritaires (entre 10 et 20 % de la population), alors qu'ils forment une majorité démographique (60 % de la population), économique et politique au sein de l'État fédéral, les francophones vivant, depuis le milieu des années 1970, un déclin économique combiné à une perte d'influence dans la politique belge (Verlot et Delrue, à paraître). Bruxelles est devenue, de la sorte, un véritable casse-tête institutionnel et une arène privilégiée où se joue le conflit culturel et politique entre les deux majorités linguistiques.

Alors que jusque dans les années 1970, la question posée par les analystes était de savoir qui prenait les décisions à Bruxelles, aujourd'hui, elle est plutôt de savoir comment elles se prennent (Francq, 1999). En effet, jusqu'à la création en 1989 de la Région de Bruxelles-Capitale, troisième région de l'État fédéral belge, aux côtés de la Flandre et de la Wallonie, la place que Bruxelles devait occuper dans la nouvelle structure de l'État était restée en suspens¹². Pourtant, depuis la révision de la Constitution de 1970 introduisant l'article 107 (alinéa quatre) instituant les régions de la Belgique fédérale, Bruxelles a une existence, du moins constitutionnelle, en tant qu'une des trois régions de l'État belge. Cependant, les tensions entre les deux groupes linguistiques majoritaires et des enjeux spécifiques à la capitale vont y retarder la mise en application de la réforme de l'État. En bout de course, l'avenir de Bruxelles aura été mis « au frigo », les solutions institutionnelles transitoires se succédant pendant près de 20 ans, ce vide relatif du pouvoir ayant des conséquences négatives dans certains domaines, en particulier celui de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme largement marqué par un manque de cohérence et d'anticipation. Bruxelles sera en définitive surtout gérée au niveau de ses 19 communes, ce qui a accentué le caractère localiste de la gestion urbaine (Baeten, 2003; Moulaert, Rodriguez et Swyngedouw, 2003)¹³.

La région de Bruxelles-Capitale est enfin dotée depuis 1989 d'une autonomie politique comparable aux deux autres régions du pays. Les Bruxellois élisent directement pour une période de cinq ans leurs représentants régionaux. La répartition entre bruxellois

¹¹ Notons cependant que depuis novembre 1997, le gouvernement flamand semble vouloir remettre en cause le mécanisme dit des « facilités », et cela, au travers d'une circulaire du ministre de l'intérieur flamand de l'époque, Léo Peeters. Cette circulaire, connue sous le nom de « circulaire Peeters », a fait depuis l'objet de nombreux débats (pour une vision d'ensemble de la question, voir le texte de Louise Fontaine (1999). « Les groupes linguistiques de la Belgique : un problème qui se (re)construit perpétuellement. » *DiversCité Langues*, vol. IV, disponible à l'adresse suivante : http://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/99/lafontaine/fontaine_txt.htm, consulté en ligne le 24 avril 2006).

¹² Avant la mise en place de la Région de Bruxelles-Capitale, un ensemble de décisions concernant Bruxelles étaient directement prises par les membres du gouvernement belge, plaçant la capitale sous une sorte de tutelle.

¹³ Il ne faut en effet pas oublier que la Région de Bruxelles-Capitale continue à être subdivisée, tout comme les autres Régions de l'État fédéral, en communes, dont les pouvoirs d'initiative et les compétences sont très étendues, ce qui donne depuis longtemps à la politique bruxelloise une dimension locale très importante. Pour une vue d'ensemble de la Région Bruxelles-Capitale, il est possible de consulter son site officiel à l'adresse : <http://www.bruxelles.irisnet.be/>

francophones et néerlandophones étant d'abord réglée par la voie des urnes, les sièges attribués aux deux groupes linguistiques au sein du Conseil régional dépendent des choix exprimés par les électeurs pour une liste d'un parti francophone ou flamand. Dans un deuxième temps, les partis flamands et francophones se répartissent les sièges obtenus pour leur groupe linguistique. Toutefois, ce système a présenté des limites sévères, surtout du côté flamand, où la fragmentation politique et la progression d'un parti extrémiste et raciste, le *Vlaams Blok* (rebaptisé depuis *Vlaams Belang*), ont menacé à plusieurs reprises de blocage les institutions politiques bruxelloises, un ensemble de ses décisions, dont la désignation des ministres régionaux, devant être prise selon la règle de la « double majorité », c'est-à-dire obtenir une majorité simple dans le parlement régional et au sein de chacun des deux groupes linguistiques (chaque groupe se voyant ainsi octroyer un droit de veto). C'est ainsi que lors des accords institutionnels du Lombard en avril 2001, les partis de la majorité fédérale ont décidé d'opter pour une représentation fixe des groupes linguistiques à Bruxelles, les flamands recevant 17 sièges sur les 89 du Parlement bruxellois (le rapport était auparavant de 11 sur 75), afin de diminuer le risque de blocage de ses institutions (même si cette mesure semble déjà insuffisante au vu des sondages sur les intentions de vote et des résultats des élections régionales de juin 2004¹⁴).

Pour gérer l'action publique, la région dispose de sa propre administration. Elle confie également diverses missions d'utilité publique à des organismes pararégionaux et à des associations sans but lucratif (ASBL). Rien de très novateur si l'on compare avec un *land* allemand ou une région française. Cependant, une différence de taille intervient lorsqu'il s'agit d'examiner le mode de représentation des deux groupes linguistiques majoritaires en ce qui concerne les compétences liées aux personnes : l'enseignement, la culture, la santé, la formation professionnelle... Trois institutions ont été créées pour gérer ses compétences : la Commission communautaire française (COCOF) est formée des élus régionaux francophones et s'occupe des organisations francophones de Bruxelles; la *Vlaamse Gemeenschapscommissie* (VGC) est formée par les élus régionaux flamands et s'occupe des organisations flamandes de Bruxelles; et, enfin, pour gérer les problèmes communs aux deux groupes — les hôpitaux ou la lutte contre la pauvreté —, les constituantes ont imaginé une institution faisant le lien entre les deux commissions unilingues, soit la Commission communautaire commune (COCOM).

Nous sommes ainsi mis en présence d'un échafaudage institutionnel qui, sur le papier, semble logique et témoigne d'une ingénierie complexe dans la gestion de la représentation

¹⁴ « Il n'y aura pas de mécanisme anti-Blok », *Le Soir*, le 28 avril 2004. Le même quotidien a publié au mois de mai 2004 un sondage sur les intentions de vote aux élections régionales. Malgré un recul dans les intentions de vote de 8,4 % en février 2004 à 5,5 % en mai 2004, le *Vlaams Blok* maintenait sa position de premier parti flamand de Bruxelles. Les résultats des élections de juin 2004 confirmeront ce pronostic puisque le parti d'extrême droite flamand y a récolté 6 sièges sur 17 réservés aux partis flamands, les autres partis flamands ayant tous au moins un siège de moins. Ce résultat a d'ailleurs entraîné difficultés et retards dans la mise en place du nouveau parlement bruxellois.

des groupes linguistiques. Mais il complexifie à l'extrême les modes de fonctionnement : chaque communauté cherchant à affirmer sa politique en soulignant les différences avec l'autre, la lenteur caractérisant les processus de prise de décision et les luttes pour l'hégémonie culturelle s'étendant à de nouveaux terrains. Ainsi, par exemple, chaque année, la Commission communautaire commune a pour mission d'établir un rapport sur l'état de la pauvreté dans la région de Bruxelles-Capitale, ce rapport fait l'objet de recommandations afin d'orienter les choix politiques et de prendre les meilleures mesures de lutte contre la pauvreté, le problème est que ces recommandations sont établies après que les débats sur le budget soient clôturés par la Commission communautaire commune et que le budget régional soit voté par les autres assemblées (Francq et Leloup, 2003). Autre exemple, le réaménagement d'un ancien cinéma du centre-ville aura vu les deux communautés linguistiques se livrer une dure lutte pour savoir qui allait être en mesure d'acquérir le bâtiment pour le transformer en centre culturel. Enfin, les deux groupes linguistiques se livrent également à de la concurrence dans les secteurs des services et de l'enseignement pour attirer parmi leur clientèle les nouveaux immigrants et maintenir ainsi leur poids démographique (Verlot et Delrue, à paraître).

Les modes de fonctionnement des services apparaissent chaotiques et donnent aux citoyens bruxellois l'impression d'une grande dispersion des ressources et des compétences. Le tout conduit à un relatif éclatement des services qui leur sont rendus et à une dissolution de la relation qui pouvait exister entre les institutions politiques, les associations de terrain et les clientèles qu'elles desservent. Dominent alors des tendances à hyperinstitutionnaliser les problèmes, à fonctionner en autarcie d'un service à l'autre, à créer des « boîtes noires » dans l'évaluation de la qualité du service rendu à la population, à confondre l'action sanitaire ou sécuritaire avec l'action sociale ou encore à multiplier les pouvoirs de tutelle (Francq, 2003). Le labyrinthe institutionnel peut alors virer au cauchemar pour les usagers lorsqu'ils sollicitent un service et pour les travailleurs du milieu associatif lorsqu'ils cherchent à pérenniser actions et emplois dans le secteur non-marchand.

2. HABITER BRUXELLES : LA FIGURE DU DÉGAGEMENT

2.1 Se dégager du marché

Bruxelles s'est donc profondément transformée dans le courant des quatre dernières décennies, devenant progressivement une petite ville mondiale. L'espace matériel de la ville s'est profondément modifié sous l'effet de cette internationalisation. D'une part, la marchandisation de l'espace aura occupé une place centrale dans la construction d'une ville de bureaux, de centres commerciaux et de services, destinée à une nouvelle population attirée par des emplois qualifiés de type international, qu'ils soient publics ou privés. Bruxelles est bien devenue une ville « globale », dans le sens où l'évolution et la structure du marché de l'emploi y sont déterminées par des facteurs qui relèvent plus de l'économie mondiale que des économies nationale ou régionale (Kesteloot, 2000). D'autre part, les modes de vie des différentes populations s'y sont également diversifiés, et peuvent emprunter des voies assez divergentes, le mouvement d'internationalisation des fonctions urbaines entraînant une plus forte polarisation de la structure sociale. Le marché du travail bruxellois est en effet principalement marqué par un processus de professionnalisation, c'est-à-dire par un accroissement significatif des emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés, alors que les segments inférieurs de main d'œuvre progressent à un rythme plus lent (Hamnett, 1995, 1996; Kesteloot, 2000). Ces différentes tendances ont également eu pour conséquence d'augmenter les prix et les loyers sur le territoire de la ville centre, rejetant en périphérie un ensemble d'activités moins rentables et de ménages dont les revenus, bien que se situant dans la moyenne nationale, restent largement inférieurs à ceux des travailleurs internationaux¹⁵. La polarisation spatiale à l'intérieur de l'agglomération a également eu tendance à s'accroître, les ménages de travailleurs internationaux ayant tendance à renforcer les divisions sociales de l'espace héritées de la période antérieure, la reproduction de ces inégalités risquant également de s'approfondir, les conditions de vie et de logement des ménages immigrants s'améliorant à des rythmes très différents d'une population à l'autre et les jeunes issus de la seconde génération de l'immigration de travail se retrouvant en majorité relégués dans des écoles défavorisées et stigmatisées (Mistiaen et Kesteloot, 1998).

En un sens, Bruxelles participe ainsi au versant rationalisant de la modernité, dominé par des logiques de modernisation des moyens de production et des régulations

¹⁵ Cet écart est particulièrement marqué avec les fonctionnaires de la Commission européenne, dont le statut de travail leur offre, parmi d'autres avantages, d'être exonérés d'impôts sur les revenus et de taxes locales. Les salaires très compétitifs qu'ils perçoivent et les dispositions fiscales qui les réglementent font qu'ils ont accès à un niveau de vie élevé. Il s'agit cependant aussi de noter que les niveaux de salaire ne sont pas tous équivalents à l'intérieur de la fonction publique européenne, les échelles de salaire variant, entre autres, en fonction de l'État membre dont provient le fonctionnaire. Cet écart important de salaire et de traitement au niveau fiscal a contribué au développement d'un sentiment négatif à l'égard de la fonction publique européenne dont les avantages fiscaux ont souvent été comparés à des privilèges indus.

politiques. Au niveau de l'espace, cette logique induit une hiérarchie entre les territoires de la ville qui repose sur leur valeur marchande, composée conjointement par leur connectivité au centre et par l'interdépendance qu'ils permettent entre les fonctions. Elle entraîne également une flexibilité et une fragmentation accrues des formes urbaines, les manières selon lesquelles les individus inscrivent leurs activités dans l'espace variant fortement. Toutefois, deux constantes semblent se dégager actuellement du système territorial bruxellois : la congestion d'une part, et la déstructuration de l'autre. C'est que les combinaisons espace-temps qui caractérisent la mobilité sont fortement soumises aux paramètres de la densité et de la distance à parcourir. Les temps de transport s'allongent alors à l'extrême pour une partie de la population qui n'a pas pu ou voulu maintenir une localisation résidentielle proche d'un lieu de travail le plus souvent central, ce qui a pour effet de déstructurer les usages de l'espace, les différentes activités de la vie quotidienne ne se superposant plus dans l'espace de vie et de la proximité, mais se trouvant distribués en différents points de l'espace.

Face à ces tendances, les personnes rencontrées ont choisi de continuer à vivre en ville et à proximité du centre. Même si pour elles, le choix du logement qu'elles occupent fut d'abord surtout une « question d'infrastructure », c'est-à-dire un arbitrage entre les ressources dont elles disposaient et les conditions du marché, les personnes rencontrées ont également une perception plutôt positive de leur situation résidentielle. Leur expérience personnelle est en fait marquée par une tension entre les logiques du marché et les conduites qu'elles leur opposent. Cette tension est exprimée par deux mouvements divergents : un sentiment de dépossession face à la marchandisation de l'espace et un dégagement individuel au travers d'un ensemble de conduites et d'attitudes qui prennent valeur de préférences culturelles.

La marchandisation de l'espace se marque à plusieurs niveaux, comme nous l'avons noté plus haut, elle a comme principale incidence une augmentation des prix, que ce soit sur le marché du logement ou sur celui des biens et des services. Un autre effet de la marchandisation est ce que les personnes rencontrées ont désigné sous les termes d'« obsolescence des biens », exprimant par là non seulement une pression accrue de la société de consommation sur les individus, mais aussi un « appauvrissement culturel et technique des commerces dans une société qui devient pourtant de plus en plus technique ». En d'autres mots, Bruxelles est touchée, comme beaucoup d'autres grandes villes, par un processus d'uniformisation du centre-ville, les grandes chaînes de distribution se partageant les espaces commerciaux rentables à une échelle devenue internationale, et cela souvent au détriment du petit commerce et d'un artisanat local. L'obsolescence des biens est dès lors ressentie par les individus comme une limite imposée à leur capacité de choix et une perte de liberté en tant que consommateur, perte qu'ils attribuent à la concentration des processus

de distribution entre les mains de quelques grands opérateurs. C'est dans ce processus que réside l'amorce d'un sentiment de dépossession exprimé par les personnes rencontrées, surtout lorsque la concentration des processus de distribution vient limiter le choix des biens culturels, secteur essentiel pour un groupe qui, s'il n'occupe pas les positions sociales les plus élevées en termes d'emploi, maîtrise bien les codes culturels et intellectuels étant donné un niveau d'instruction élevé.

À cette première forme de la marchandisation de l'espace, à savoir l'obsolescence des biens, les personnes rencontrées opposent des conduites urbaines qui s'appuient sur les possibilités et les opportunités de choix que leur ouvre la ville. Ce qu'elles cherchent à faire en fréquentant, de manière privilégiée, les bouquinistes du quartier, les magasins de vêtements usagers, les commerces de proximité, c'est, à la fois, à inscrire leurs propres trajectoires et temporalités dans l'espace de la ville et à échapper aux pressions de la société de consommation. De même, les personnes rencontrées ont une perception précise des conséquences de la marchandisation de l'espace sur les modes de vie et d'habiter, elles rejettent ainsi les formes urbaines qui lui sont associées. Se déploie alors un discours critique, parfois exagéré, contre un « certain urbanisme de banlieue », qualifié le plus souvent de « médiocre » et « sans âme », toute forme d'invention et de créativité y étant absente, les modes de vie et d'habiter finissant par déteindre sur les personnes qui y habitent. S'exprime aussi un rejet profond à l'égard des processus de *gentrification*, lesquels touchent, heureusement pour les personnes rencontrées, les autres quartiers de la capitale tout en épargnant encore celui de la place Flagey. Les « mecs de la Communauté européenne » ne sont pas bien vus dans le quartier, parce qu'ils gagnent trop d'argent par rapport au reste de la population, parce qu'ils induisent des hausses de prix sur le marché des logements et dans les commerces et parce que la *gentrification* finit par créer de la distorsion dans la structure sociale. Le fait pour les personnes rencontrées d'avoir acquis leur logement avant la flambée immobilière opère alors comme une sorte de protection et de sécurité. Il les protège également de la déstructuration des espaces-temps qui caractérise la dynamique d'ensemble de l'agglomération bruxelloise, beaucoup de ménages y étant aux prises avec des contraintes fortes, pesant sur leur mobilité quotidienne, alors que le quartier de l'enquête dispose d'une centralité et d'une connectivité qui le placent à proximité du centre-ville et le constituent en espace de la plurifonctionnalité et de la pluriactivité des ménages.

Il importe alors de comprendre que les conduites précédentes ne sont pas à considérer comme l'image d'une opposition superficielle à la société de consommation, mais comme des pratiques et des attitudes culturelles qui remettent en cause de manière plus profonde le modèle économique dominant et les modes de vie et d'habiter qui y sont liés. L'enjeu fondamental pour les personnes rencontrées est d'abord d'ordre culturel avant d'être une revendication pour l'amélioration de leur position sociale ou des niveaux de consommation

auxquels elles auraient accès. Le choix de vivre en ville, en partie lié à des contraintes économiques, s'interprète aussi comme l'expression de la part des personnes rencontrées d'une préférence culturelle forte, celle qui privilégie le rapport à l'espace contre la gestion incessante du temps (Heller, 1987). Autrement dit, en vivant à proximité du centre-ville, les personnes rencontrées font le choix explicite de ne pas se laisser déposséder de leur vie quotidienne par l'obsession incessante du temps qu'induit la dynamique des déplacements à Bruxelles. Elles retrouvent aussi par là un sens de l'urbanité propre aux villes et espaces où se superposent les activités et les populations (Remy, 1990).

2.2 Communautés anonymes

Le marché n'est pas la seule forme de socialité urbaine. La communauté a souvent été identifiée par les études urbaines comme l'autre grande forme à la disposition des individus pour construire et réguler le lien social (Haumont, 1996). Toutefois, si les personnes rencontrées rejettent le mode d'échange que leur propose la marchandisation de l'espace, elles ne se tournent pas, pour autant, vers des mouvements de « retour » du religieux ou de « revivalisme » ethnique (Schnapper, 1993). Elles cherchent au contraire en permanence à se dégager des relations dictées par la communauté d'origine et ses règles.

Le dégagement par rapport aux communautés passe d'abord par l'usage que les personnes rencontrées font de l'espace. Elles valorisent les espaces ouverts et cosmopolites. Ainsi, les commerces, même lorsqu'ils sont tenus par un commerçant étranger et marqués par des signes communautaires distinctifs, se doivent de rester accessibles à tous. Ils deviennent de la sorte des « commerces de quartier », puisqu'ils attirent toutes les populations sans distinction (De Rudder, 1987). Ils deviennent alors aussi, selon une origine partagée ou non avec le commerçant, des paysages de la diversité urbaine ou des lieux du ressourcement identitaire. Leur rôle ne s'arrête pas là. Leur insertion dans l'espace résidentiel fait qu'ils y remplissent une fonction économique importante. Ils permettent en effet aux personnes rencontrées de se ravitailler à pied, ce qui constitue un avantage pour une population dont les moyens financiers et les préférences culturelles s'opposent à la motorisation individuelle des ménages et à l'usage de l'automobile en ville. Ils permettent enfin aux ménages, par les prix concurrentiels qu'ils pratiquent, d'équilibrer un budget serré. Les espaces commerciaux populaires et largement ethnicisés de Bruxelles remplissent ainsi à la fois un rôle identitaire pour les individus — leur permettant de valoriser la diversité ou de renouer avec leurs origines — et un rôle économique central pour les tactiques d'approvisionnement des ménages et, pour les plus démunis d'entre eux, de survie (Kesteloot, 1990, 2000; Kesteloot *et al.*, 1997).

Le dégagement par rapport aux communautés implique ensuite une défense permanente par l'individu de sa singularité et de ses choix personnels face aux normes et règles

prescrites par la tradition et la coutume. Ayant vécu des trajectoires sociales et personnelles faites de ruptures et de décalages entre la position de départ et celle occupée actuellement, entre les mœurs du milieu d'origine et celle en vigueur dans la société d'accueil, les personnes rencontrées paraissent extrêmement conscientes des dangers que peut présenter pour elles l'enfermement dans des référents identitaires¹⁶. L'identité même de la communauté apparaît bien souvent inaccessible aux personnes. C'est que les infrastructures des communautés issues de l'immigration ne se sont pas maintenues et ne structurent plus les activités des individus sur le territoire du quartier. Les Portugais l'ont par exemple en partie déserté pour aller chercher dans d'autres quartiers de la ville de meilleures conditions de logement. Le quartier de la place Flagey ne remplit plus pour eux qu'un rôle symbolique en tant que lieu de mémoire dépositaire du souvenir de la primo-installation. C'est aussi parce que les liens communautaires sont vus, par les personnes rencontrées, comme pouvant remettre en question leurs choix personnels. Le dégageant par rapport aux communautés devient alors la défense personnelle de l'individu contre toute forme d'intrusion dans sa vie privée et intime. Dans ces circonstances, les personnes rencontrées adoptent des tactiques de mise à distance des espaces et d'évitement des individus qu'elles estiment, de leur point de vue, trop proches des logiques communautaires. Elles quittent leur logement et cherchent à déménager dans les espaces résidentiels les plus mixtes du quartier. Elles adaptent leurs pratiques de sociabilité pour éviter les situations où les relations seraient subies et remettraient en cause leur autonomie. Pour autant, elles ne rompent pas complètement avec les référents de la communauté. Ils revêtent cependant plutôt les caractéristiques de référents identitaires que de référents sociaux. Les personnes rencontrées privilégient en fait un rapport anonyme à la communauté. Elles sont prêtes à se mêler à des membres de celle-ci, par exemple dans les commerces ou lors d'activités festives, si les situations dans lesquelles se crée le contact ne leur imposent pas ensuite des relations personnalisées et suivies. Dans le cas inverse, elles évitent volontairement les contacts, même les plus superficiels. Autrement dit, le but qui oriente la relation est le ressourcement identitaire en compagnie d'inconnus. La socialité communautaire perd ici une partie de sa signification, et il faudrait sans doute désigner par un autre terme cette valorisation des « appartenances ethniques et nationales » sur une base anonyme et symbolique.

¹⁶ Ce trait particulier de la dynamique communautaire ne caractérise pas seulement les personnes immigrantes, mais aussi celles qui vivent dans le quartier depuis parfois de longues années, voire plusieurs générations. D'un côté, le décalage s'opère par rapport au pays et à la culture d'origine, alors que de l'autre, il s'inscrit par rapport au temps et aux transformations de l'espace. Sur ce point précis, se reporter à l'analyse que Y. Grafmeyer et I. Joseph font de l'École de Chicago : GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH (1990). « Présentation. La ville-laboratoire et le milieu urbain », dans GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, p. 5-52.

2.3 Action collective

Nous ne pouvons clôturer ce texte sans revenir sur la question de l'action collective, les luttes urbaines ayant occupé une place particulière dans la formation des identités sociales et politiques dans de nombreuses villes (Castells, 1972). Autrefois centrée sur les questions du logement, des transports ou de l'accès aux services, elle revêt aujourd'hui des formes différentes et diversifiées. « Comment vivre ensemble? Comment organiser des solidarités et des échanges à l'échelle du quartier? Comment recomposer le « lien social » et rendre compte de la diversité du quartier? »¹⁷ Telles étaient, par exemple, les questions posées au sein du collectif « Parcours citoyen ». Ces questions seront essentiellement saisies par l'action au travers de l'organisation d'un vaste ensemble d'activités festives et culturelles se tenant dans le quartier durant une semaine et dont le pivot est la « maison ouverte » : des particuliers acceptant de faire de leur logement, le temps d'une activité, un lieu de rencontre, de débat ou d'exposition. Sans être en mesure ici de retracer l'ensemble des étapes de ce projet et les ambiguïtés qui l'ont traversé, nous voudrions brièvement en exposer les caractéristiques principales et indiquer les implications qu'elles peuvent avoir dans le contexte bruxellois actuel.

L'action collective est d'abord caractérisée par une dimension infrapolitique ouvertement revendiquée par ses animateurs, parce qu'elle serait garante de son autonomie et la mettrait naturellement à l'abri des influences externes, le spectre de la récupération politique planant tout au long de son déroulement¹⁸. Elle mobilise ainsi pour l'essentiel des animateurs issus du milieu socioculturel, des commerçants et des habitants du quartier de la place Flagey, aucun n'étant engagé directement dans la vie politique. Elle revêt ainsi un caractère civil et substitue au labyrinthe institutionnel l'image de la « ville-dédale » et du « barnum », ces cirques à plusieurs pistes où sont présentés simultanément plusieurs numéros, chacun étant invité à y dessiner son propre parcours et à y découvrir sa propre singularité, le tout se déroulant sous la forme d'un « grand festival de la ville et des gens ». L'énergie des animateurs et bénévoles, principaux moteurs du projet, aura été ainsi dépensée sans compter pour proposer un discours, une représentation, une image d'un quartier qui se reconnaît en tant qu'espace de la diversité, de la pluralité et du multiculturalisme et qui se constitue en lieu de vie convivial et festif.

Essentiellement centré sur la société civile, le collectif porteur du projet saisit alors d'une manière efficace que l'enjeu actuel de la vie en ville n'est plus seulement d'ordre social ou économique, mais aussi culturel. Les thèmes abordés au travers de l'action sont largement

¹⁷ Ces éléments et les analyses qui suivent s'appuient sur un ensemble de documents produits par les membres de « Parcours citoyen ». Ils proviennent également de notes de terrain prises au cours d'une observation directe des réunions de préparation et du déroulement du projet.

¹⁸ Elle se déroulait, en juin 2001, à quelques mois d'élections communales.

influencés par la contestation des significations et des contenus imposés à l'ensemble de la société, entre autres au travers de la consommation et de l'uniformisation des biens et des services. Le but de l'action est alors de s'attacher à la déconstruction des discours d'un « sens commun » qui ne parvient plus à masquer la séparation entre un ensemble de formes sociales — le marché, la communauté, le quartier, la démocratie... — et un ensemble d'orientations censées leur donner un sens et une signification — la mondialisation, la liberté individuelle, la production de richesse... (Walzer, 1995). Ce faisant, elle s'interroge sur la place de l'homme dans la société, et s'attelle plutôt à la production d'une anthropologie sociale et culturelle qu'à celle d'une description critique et militante de la société et du système économique. Principalement soutenue et élaborée par des personnes issues du milieu socioculturel, la critique qu'elle véhicule fustige tour à tour les marchés et les communautarismes, les uns étant considérés comme surplombants et aliénants, les autres comme intolérants et autoritaires.

En ce sens, l'action collective reflète bien les caractéristiques sociales du quartier, en proposant à ses habitants un discours réflexif et anticonformiste, mais elle rencontre également une de ses limites en ne mobilisant et rejoignant que peu, voire pas du tout, ses populations les plus précaires, le risque étant à tout moment que le collectif qui organise les animations dans le quartier n'en devienne également le spectateur. Il n'en reste pas moins que l'action collective aura donné de la diversité du quartier une représentation qui soutient les individus dans leur processus de dégagement par rapport au marché et aux communautés, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires, sans écarter les références dont chaque culture est le dépositaire, pourvu qu'elles ouvrent sur le dialogue et l'échange. Le collectif dessine ainsi un nouveau modèle de l'action collective en valorisant la mobilisation civile au dépend de la représentation politique ou sociale, en insistant sur les enjeux culturels et sur la dimension « anthropologique » du social, dont l'objectif principal est la maîtrise d'un discours, celui que l'on entend énoncer sur le quartier en tant qu'espace de vie partagé par une population hétérogène.

Conclusion : Bruxelles, quel sens pour demain?

Il y a quelques années, Zukin (1995) posait, au sujet de New York, la question : quelle culture? quelle ville? Elle insistait alors sur la lutte entre la classe moyenne blanche et les minorités pour le contrôle de la définition de l'espace public, le mouvement de fond étant celui d'une marchandisation et d'une privation de ses espaces au profit de la majorité. L'avenir de Bruxelles passe sans conteste par la réponse qui sera apportée au même type d'interrogation. En effet, en raison de transformations profondes et plus ou moins contrôlées par ses élites et ses populations, Bruxelles est devenue un espace socialement et politiquement pluriel, tour à tour ville mondiale, ville d'immigration et ville-région. En même temps, aucune *institution culturelle*, c'est-à-dire un ensemble de significations permettant aux habitants de penser et d'imaginer la ville, n'a été produite pour prendre en charge ces transformations au travers d'un point de vue politique et symbolique cohérent. En effet, les coordinations entre les niveaux politiques européen, régional et communautaire, ainsi que le niveau communal, sont quasi inexistantes et des compétences, pourtant essentielles, comme par exemple les politiques d'éducation ou d'insertion des populations immigrantes, restent d'une certaine manière inaccessibles.

Pourtant, le visage de la ville, lui, a changé, entremêlant les espaces de la mondialisation avec les territoires de l'immigration sans que ne se forment des ghettos ou des enclaves homogènes, mais augmentant tout de même de manière significative la distance sociale entre individus. Dans ce contexte, le rapport qui lie individu et société ne passe plus, comme l'avait montré l'École de Chicago, par la médiation de la communauté, les liens forts qu'il garantissait permettant la participation à la société dans son ensemble. Il ne se résout pas davantage par une mobilité qui réconcilie temps et espaces. Les personnes rencontrées n'habitent pas la ville en additionnant un ensemble d'expériences se déroulant dans des territoires protégés ou en s'aliénant aux principes d'une logique de métropolisation. Au contraire, le recours à la figure du dégageant pour parler de leur expérience montre bien comment un ensemble de sujets vivent leur rapport à la société en se tenant à la fois à distance des logiques du marché et de la communauté. Toutefois, cette position se doit d'être nuancée, puisque le sujet, dans la médiation qu'il opère entre ses logiques, semble d'abord réactiver les critiques d'un *imaginaire des significations* remontant aux années 1970, celui que Heller (1987) identifie à la « génération de l'aliénation », qui se rebellait contre la civilisation de l'opulence et de l'abondance. La critique ne s'opère certes plus dans le même contexte, la précarité caractérisant la période actuelle, mais le mouvement culturel initié par cette critique s'en poursuit néanmoins quand les personnes rencontrées remettent en cause, comme nous l'avons vu, l'absence de cohérence entre formes et orientations de la modernisation.

Dernier commentaire, ce qu'indique également le cas de Bruxelles, c'est que la constitution d'un imaginaire culturel ne suffit pas pour résoudre l'équation de la vie en société. Il s'agit également de repenser les formes politiques et collectives de la solidarité. L'action collective ne peut ainsi être uniquement orientée vers le premier objectif, les significations qu'elle produit étant souvent vécues sur un mode individuel et personnel. Une autre de ses ambiguïtés est d'en appeler de manière exclusive à la mobilisation de la société civile pour contrer les effets structurels des transformations urbaines. Autrement dit, si une action locale comme « Parcours citoyen » rend compte de manière symbolique de la diversité bruxelloise, l'influence qu'elle peut avoir sur les mécanismes de production des inégalités sociales et sur les choix électoraux individuels reste limitée. Des effets ne pourront se faire sentir dans ces domaines que lorsque société civile et pouvoirs politiques se référeront aux mêmes enjeux et disposeront de l'ensemble des compétences nécessaires à la résolution des problèmes sociaux les plus urgents, ce qui nécessitera sans doute que soit repensée la structure administrative de Bruxelles autrement que sous le seul angle de la cohabitation entre groupes linguistiques majoritaires.

Annexe

Une enquête de terrain par entretiens et observations

Les entretiens reprises ci-dessous sont extraites d'un large corpus rassemblant près de 200 entretiens recueillis en plusieurs phases entre 1996 et 2000. Nous avons choisi d'en extraire, pour les besoins de l'analyse, les plus représentatifs de la figure du délogement. Par ailleurs, notre analyse se réfère également à une observation participante effectuée au sein du collectif « Parcours citoyen » dans le courant de l'année 2000.

Pour chaque entrevue, nous avons repris son identifiant dans la base de données, la nature de l'activité poursuivie dans le quartier, l'âge de la personne, la nationalité (l'ethnicité), l'ancienneté résidentielle dans le logement (l'ancienneté dans le quartier lorsqu'elle diffère de la précédente), la situation familiale, le mode de résidence et l'emploi.

- Entretien001, résident, 60 ans, Belge, 10 ans, divorcé, vit seul, locataire (appartement), retraité (professeur du secondaire).
- Entretien002 avec un couple :
 - Résidente, 50 ans, Marocaine, 1,5 an dans le logement actuel (18 ans dans le quartier), vit seule mais dans le cadre d'une relation stable (*living apart together*), locataire (appartement), employée du secteur public.
 - Résident, 50 ans, Belge, 1 an dans le logement actuel (30 ans dans le quartier), vit seul mais dans le cadre d'une relation stable (*living apart together*), locataire (appartement, logement social), demandeur d'emploi (éducateur).
- Entretien004, commerçante/résidente, 60 ans, Camerounaise, 10 ans dans le quartier, séparée, vit seule avec une fille, propriétaire (commerce et habitation), commerçante.
- Entretien006, résident, 60 ans, Belge, 60 ans dans le logement, veuf, vit seul, propriétaire (maison), demandeur d'emploi (docteur en chimie).
- Entretien008, commerçante/résidente, 50 ans, Belge (métisse), 10 ans dans le logement, séparée, vit seule avec une fille, locataire, commerçante.
- Entretien011, résidente, 46 ans, Belge, 5 ans dans le logement (20 ans dans le quartier), vit en couple avec deux enfants, propriétaire (maison), employée communale.
- Entretien015, résidente, 40 ans, Belge, 17 ans dans le logement, vit seule avec une fille, partage la maison avec sa sœur et son fils, propriétaire (maison), traductrice indépendante et employée du secteur associatif.

- Entretien017, résident, 53 ans, Belge, 10 ans dans le logement (53 ans dans le quartier), séparé, vit seul, locataire (appartement), emploi temporaire dans le secteur associatif.
- Entretien018, résident, 18 ans, Pakistanais/Marocain, 18 ans dans le logement, vit avec ses parents, une sœur et deux frères, parents propriétaires (maison et commerce), étudiant en langues.
- Entretien022, résidente, 34 ans, Belge, 13 ans dans le logement, vit seule dans le cadre d'une relation stable (*living apart together*), locataire (appartement), professeure d'école d'art (cours du soir en reliure).
- Entretien023, résident/intervenant social, 29 ans, Marocain, 22 ans dans le logement, vit seul, propriétaire (maison), employé dans le secteur associatif (éducateur).
- Entretien026 avec un couple, marié avec deux enfants, propriétaire (maison) :
 - résident, 50 ans, Marocain, 10 ans dans le logement (25 ans dans le quartier), réalisateur de télévision (diplômé d'une école supérieure).
 - résidente, 52 ans, Marocaine, 10 ans dans le logement (25 ans dans le quartier), présentatrice et journaliste (universitaire).
- Entretien028, résidente, 40 ans, Algérienne, 6 ans dans le logement (15 ans dans le quartier), vit en couple avec deux enfants, propriétaire (maison), employée du secteur public (universitaire).
- Entretien030, résident, 40 ans, Belge, 15 ans dans le logement, vit en couple, propriétaire (maison), professeur d'université.
- Entretien031 avec deux jeunes femmes :
 - Résidente, 30 ans, Marocaine, 2 ans dans le logement (28 ans dans le quartier), divorcée, vit seule avec un enfant (une fille), locataire (logement social), employée communale (secrétariat).
 - Résidente, 30 ans, Marocaine, 1 an dans le logement (10 ans dans le quartier), divorcée, vit seule avec un enfant (un fils), locataire (logement social), employée communale (secrétariat).
- Entretien032, résident, 45 ans, Belge, 14 ans dans le logement (25 ans dans le quartier), vit seul, propriétaire (maison), invalide du travail (dessinateur architecte).

-
- Entretien033 avec un couple, marié avec deux enfants, propriétaire (maison) :
 - Résident, 45 ans, Belge, 5 ans dans le logement, employé dans le secteur associatif (éducateur).
 - Résidente, 45 ans, Belge, 5 ans dans le logement, employée dans le secteur associatif (juriste).
 - Entretien034, résidente, 28 ans, Italienne, 1,5 an dans le logement (28 ans dans le quartier), vit en couple, locataire (appartement), employée dans le privé (secteur textile, graduée en marketing).
 - Entretien035, résident, 40 ans, Italien, 5 ans dans le logement (15 ans dans le quartier), vit en couple avec deux enfants, locataire (logement communal), musicien indépendant (jazz).
 - Entretien036, résident/intervenant social, 35 ans, Marocain, 5 ans dans le logement (20 ans dans le quartier), vit en couple avec deux enfants, locataire (appartement), employé du secteur associatif (éducateur).
 - Entretien037, résident/intervenant social, 35 ans, Marocain, 10 ans dans le logement, vit seul, propriétaire (maison), employé communal (service de médiation).
 - Entretien038 avec un couple, marié avec deux enfants, locataire (appartement) :
 - Résident, 35 ans, Belge, 5 ans dans le logement, employé du privé (vendeur dans le secteur pharmaceutique).
 - Résidente, 35 ans, Belge, 5 ans dans le logement, employée du public (infirmière).
 - Entretien039, résidente, 39 ans, Belgo-palestinienne, 15 ans dans le logement, vit seule avec un enfant et dans le cadre d'une relation stable (*living apart together*), propriétaire (appartement), indépendante (dramaturge).
 - Entretien040 avec un couple (*living apart together*) :
 - Résidente, 60 ans, Belge, 20 ans dans le logement, propriétaire (appartement), retraitée (comédienne).
 - Résident, 50 ans, Belge, 10 ans dans le logement, locataire (appartement), indépendant (technicien de plateau dans le secteur du théâtre).
 - Entretien042, résidente, 50 ans, Hollandaise, 5 ans dans le logement, vit seule, locataire (appartement), indépendante (scénographe et animatrice dans le domaine de l'art dramatique).

Références bibliographiques

- ALALUF, M., M.-N. BEAUCHESNE, R.-M. BUYS et M. OUSLIKH (1993). *Les immigrés dans la ville. Trajectoires migratoires et espaces résidentiels*, Services de programmation de la politique scientifique, Bruxelles.
- AUTHIER (dir.), J.-Y., B. BENSOUSSAN, Y. GRAFMEYER, J.-P. LÉVY et C. LÉVY-VROELANT (2001). *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Anthropos, Paris.
- BAETEN, G., (2003). « Old Elites in a New City: Restructuring the Leopold Quarter and the Europeanization of Brussels », dans MOULAERT, F., A. RODRIGUEZ et E. SWYNGEDOUW (dir.), *The Globalized City. Economic Restructuring and Social Polarization in European Cities*, Oxford University Press, New York, p. 125-143.
- BECK, U., (1998). « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », *Lien social et politiques*, n° 39, p. 15-25.
- CARPINI, M. D., et L. SIGELMAN (1986). « Do Yuppies Matter? Competing Explanations of Their Political Distinctiveness », *Public Opinion Quarterly*, vol. 50, n° 4, p. 502-518.
- CASTELLS, M., (1972). *La question urbaine*, Maspero, Paris.
- COLLECTIF (1997). *Ensembles architecturaux en région bruxelloise*, Racine, Bruxelles.
- CORIJN, E., et W. DE LANNOY (2000). *La qualité de la différence/De kwaliteit van het verschil*, VUB Press, Bruxelles.
- DE CERTEAU, M., (1990). *L'invention du quotidien I. Arts de faire* (1980), Gallimard, Paris.
- DE KEERSMAECKER, M.-L., et L. CARTON (1992). *Action publique et droit au logement*, Vie ouvrière, Bruxelles.
- DE LANNOY, W., et C. KESTELOOT (1990). « Les divisions sociales et spatiales de la ville », *Contradictions*, n° 58-59, p. 153-190.
- DE RUDDER, V., (1987). *Autochtones et immigrés en quartier populaire d'Aligre à l'îlot Châlon*, L'Harmattan, Paris.
- DE SINGLY, F., (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, Paris.
- DONZELOT, J., (2004). « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, p. 14-39.
- DUMONT, G.-H., (1997). *Histoire de Bruxelles. Biographie d'une capitale*, Le Cri, Bruxelles.
- FRANCQ, B., (1999). « La ville dans la société belge : état des lieux et état des savoirs », *Recherches sociologiques*, vol. XXX, n° 1, p. 5-29.
- FRANCQ, B., (2003). *La ville incertaine. Politique urbaine et sujet personnel*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- FRANCQ, B., et X. LELOUP (2003). « Bruxelles riche, Bruxelles pauvre », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93, p. 6-14.
- GERMAIN, A., (1989). « L'évolution des paradigmes de la sociologie urbaine : de la pré-sociologie à la sociologie du changement social. Le cas de la sociologie urbaine québécoise », dans MOLITOR, M., J. REMY et L. VAN CAMPENHOUDT (dir.), *Le mouvement et la forme. Essais sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, De Boeck, Bruxelles, p. 241-250.
- GRAFMEYER, Y., (1999). « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *Recherches sociologiques*, vol. XXX, n° 1, p. 157-176.
- GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH (1990). « Présentation. La ville-laboratoire et le milieu urbain », dans GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, p. 5-52.

- HAMNETT, C., (1995). « Les changements socio-économiques à Londres. Croissance des catégories tertiaires qualifiées ou polarisation? », *Sociétés contemporaines*, n° 22-23, p. 15-32.
- HAMNETT, C., (1996). « Social Polarisation, Economic Restructuring and Welfare State Regimes », *Urban Studies*, vol. 33, n° 8, p. 1407-1430.
- HAUMONT, N., (dir.) (1996). *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, Paris.
- HELLER, A., (1987). « Mouvements culturels et changement des modèles de vie quotidienne depuis la Deuxième guerre », dans CORTEN, A., et M.-B. TAHON (dir.), *La radicalité du quotidien. Communauté et informatique*, VLB éditeur, Montréal, p. 169-185.
- HIERNAUX, J.-P., et D. BODSON (1981). *La face cachée : pauvreté, politique sociale, action urbaine*, Vie Ouvrière, Bruxelles.
- KARSTEN, L., (2003). « Family Gentrifiers: Challenging the City as a Place Simultaneously to Build a Career and to Raise Children », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, p. 2573-2584.
- KAUFMANN, J.-C., (1992). *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan, Paris.
- KAUFMANN, J.-C., (1993). *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude. Un état des savoirs*, Commission des communautés européennes. DG V. Emploi, relations industrielles et affaires sociales, Bruxelles.
- KAUFMANN, J.-C., (1994a). « Les ménages d'une personne en Europe », *Population*, n° 4-5, p. 935-958.
- KAUFMANN, J.-C., (1994b). « Trois contextes sociaux de l'isolement », *Revue française des affaires sociales*, vol. 48, n° 2, p. 43-58.
- KAUFMANN, J.-C., (1994c). « Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXV, n° 4, p. 593-617.
- KAUFMANN, J.-C., (2001). *Ego. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*, Nathan, Paris.
- KESTELOOT, C., (1986). « Les dimensions historique et structurelle de la différenciation sociale de l'espace urbain : l'exemple bruxellois », *Espace Population Société*, n° 1, p. 15-30.
- KESTELOOT, C., (1990). « Bon marché et faciles à l'emploi : le rôle économique des quartiers immigrés », *Contradictions*, n° 58-59, p. 191-215.
- KESTELOOT, C., (2000). « Brussels: Post-Fordist Polarization in a Fordist Spatial Canvas », dans MARCUSE, P., et R. VAN KEMPEN (dir.), *Globalizing Cities. A New Spatial Order?*, Blackwell Publishers, Oxford, UK; Malden, Mass., p. 186-210.
- KESTELOOT, C., H. MEERT, P. MISTIAEN, S. SAVENBERG et H. VAN DER HAEGEN (1997). *De geografische dimensie van de dualisering in de maatschappij. Overleving strageieen in twee brusselse wijken*, SSTC, Bruxelles.
- LELOUP, X., (2002). *La ville de l'Autre. Effets de composition et registres du rapport à l'Autre dans un espace pluriel (Ixelles)*, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- LELOUP, X., (2005). « L'intimité comme catégorie de la proximité : usage de l'espace et sociabilité des jeunes adultes en centre-ville », dans BOURDIN, A., M.-P. LEFEUVRE et A. GERMAIN (dir.), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, L'Harmattan, Paris, p. 179-196.
- MABILLE, X., (1997). *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, CRISP, Bruxelles.
- MAYOL, P., (1980). « Habiter », dans GIARD, L., et P. MAYOL (dir.), *L'invention du quotidien (tome 2)*, Union Générale d'éditions, Paris, p. 11-146.
- MISTIAEN, P., et C. KESTELOOT (1998). « Socialisation et marginalisation des jeunes de la zone défavorisée de Bruxelles, un accès différencié à l'école », *Espace Population Société*, n° 2, p. 249-262.

-
- MISTIAEN, P., H. MEERT et C. KESTELOOT (1995). « Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois », *Espace, Population, Société*, n° 3, p. 277-290.
- MORELLI, A., (dir.) (1992). *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Vie Ouvrière, Bruxelles.
- MOULAERT, F., A. RODRIGUEZ et E. SWYNGEDOUW (dir.) (2003). *The Globalized City. Economic Restructuring and Social Polarization in European Cities*, Oxford University Press, New York.
- NOËL, F., (1998). *La ville rapiécée. Les stratégies de la réhabilitation à Bruxelles*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- PIÉRART, J., (1999). « Quartier Léopold : temporalités et action urbaine », *Recherches sociologiques*, vol. XXX, n° 1, p. 61-83.
- REMY, J., (1990). « La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique », dans BASTENIER, A., et F. DASSETTO (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, De Boeck, Bruxelles, p. 85-106.
- RONCAYOLO, M., (1990). *La ville et ses territoires*, Gallimard, Paris.
- SCHNAPPER, D., (1993). « Le sens de l'ethnico-religieux », *Archives de Sciences sociales des Religions*, n° 81, p. 149-163.
- SENNETT, R., (1979) (tr. fr.). *Les tyrannies de l'intimité* (1974), Le Seuil, Paris.
- SIMMEL, G., (1990) (tr. fr.). « Métropoles et mentalité », dans GRAFMEYER, Y., et I. JOSEPH (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, p. 61-77.
- STENGERS, J., (dir.) (1979). *Bruxelles : croissance d'une capitale*, Fonds Mercator, Anvers.
- TOURAINÉ, A., (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble?*, Fayard, Paris.
- VAN CRIEKINGEN, M., et J.-M. DECROLY (2003). « Revisiting the Diversity of Gentrification: Neighbourhood Renewal Processes in Brussels and Montreal », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, p. 2451-2468.
- VANDERMOTTEN, C., F. VERMOESEN, W. DE LANNOY et S. DE CORTE (dir.) (1999). *Villes d'Europe. Cartographie comparative*, Bulletin du Crédit Communal, n°207-208 (1-2), Bruxelles.
- VERLOT, M., et K. DELRUE (à paraître). « Multilingualism in Brussels ».
- WALZER, M., (1995) (tr. fr.). *La critique sociale au XX^e siècle. Solitude et solidarité* (1988), Métailié, Paris.
- ZUKIN, S., (1987). « Gentrification: Culture and Capital in the Urban Core », *Annual Review of Sociology*, n° 13, p. 129-147.